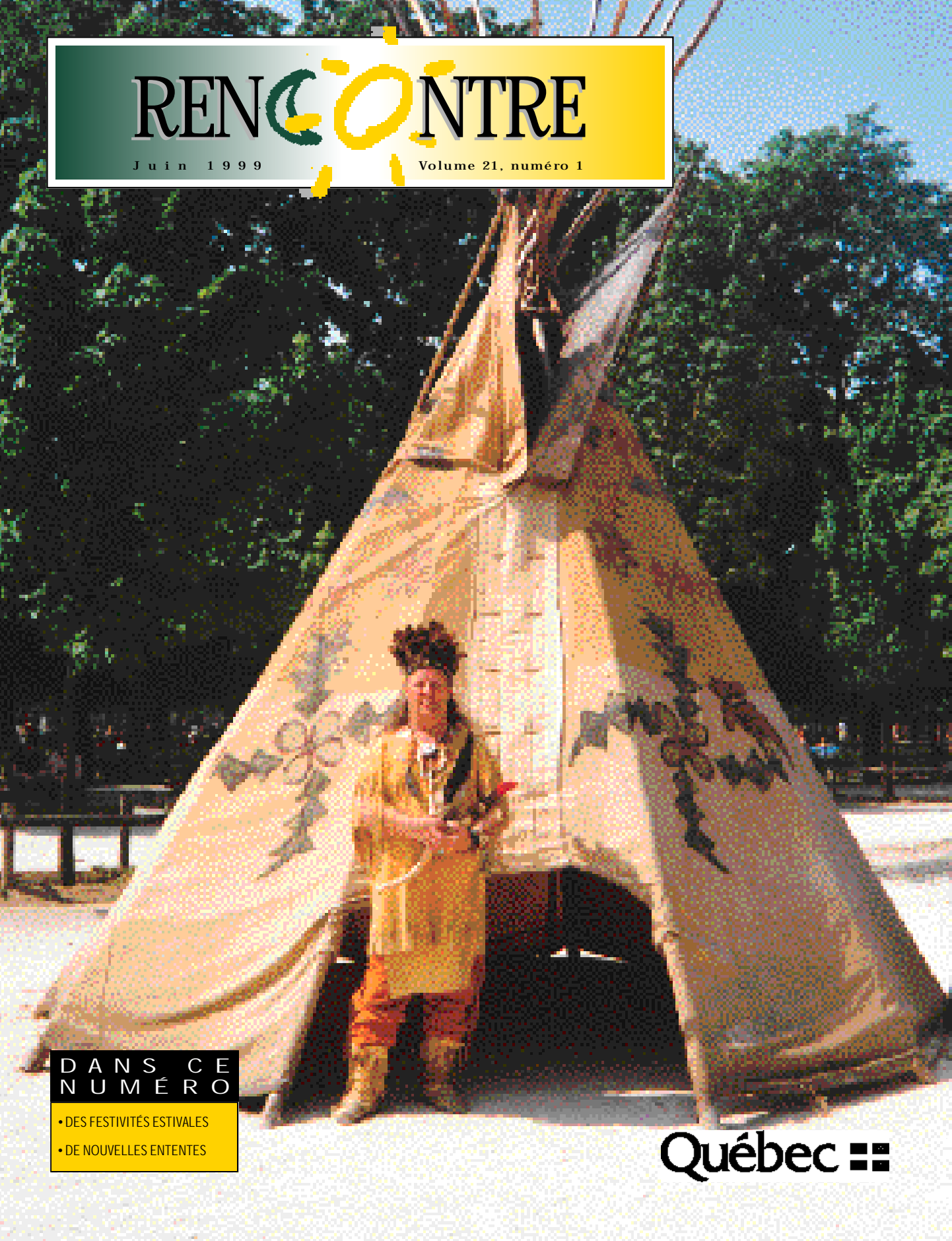


RENCONTRE

Juin 1999

Volume 21, numéro 1



DANS CE
NUMÉRO

- DES FESTIVITÉS ESTIVALES
- DE NOUVELLES ENTENTES

Québec 

UNE ORGANISATION RENOUVELÉE



De gauche à droite : Robert Sauvé, secrétaire général associé, Régis Larrivée, secrétaire adjoint, Louis Aubry, directeur des négociations, Andrée Bélanger, directrice des relations gouvernementales, Pierre Cauchon, directeur des services et des programmes et Pierre-Sarto Blanchard, directeur des relations et du suivi des ententes.

S.M. Anni Picard

Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) existe depuis 1978. La mission du Secrétariat comporte deux axes : harmoniser les relations avec les Autochtones, le gouvernement et la population en général; coordonner l'action gouvernementale en milieu autochtone, selon une perspective de partenariat et de développement.

Les orientations gouvernementales concernant les affaires autochtones rendues publiques le 2 avril 1998 ont créé une nouvelle dynamique dans les relations du gouvernement du Québec avec les Autochtones. Le SAA a donc revu son organisation et son fonctionnement pour s'adapter à la nouvelle approche proposée et assurer la mise en œuvre des mesures proposées dans ces orientations.

La nouvelle structure organisationnelle mise en place en avril 1999 est adaptée à la nouvelle réalité du SAA. Outre les bureaux du secrétaire général associé, Robert Sauvé, et du secrétaire adjoint, Régis Larrivée, l'équipe s'articule autour de quatre directions : la Direction des relations gouvernementales (Andrée Bélanger), la Direction des services et des programmes (Pierre Cauchon), la Direction des négociations (Louis Aubry) et la Direction des relations et du suivi des ententes (Pierre-Sarto Blanchard).

La réorganisation vise une plus grande efficacité du Secrétariat en intégrant les fonctions traditionnelles de coordination interministérielle et de conseiller en matière autochtone aux rôles et mandats découlant de la mise en œuvre des nouvelles orientations du gouvernement concernant les Autochtones.

Déjà, le gouvernement du Québec a procédé à la signature de plusieurs ententes-cadres et spécifiques avec des nations et communautés autochtones, notamment avec les Inuits, les Micmacs de Gesgapegiag et de Gaspé, les Mohawks de Kahnawake et les Montagnais de Natashquan. De plus, des négociations sont en cours avec d'autres communautés et de nouvelles ententes devraient être conclues sous peu. Par ailleurs, la mise en place du Fonds de développement pour les Autochtones permettra le soutien des initiatives autochtones en matière de développement économique et la réalisation de projets d'infrastructures communautaires.

Robert Sauvé
Secrétaire général associé

SOMMAIRE



Raymond Gros-Louis de Wendake au Printemps du Québec en France.

Page éditoriale :	
Une organisation renouvelée	2
De nouvelles ententes avec les Autochtones	4
Sépaq, partenaire des Algonquins	7
Waskaganish reliée au réseau routier; Invitation de l'industrie minière	8
Le Printemps du Québec en France	9
9 ^e conférence sur le caribou	10
Du caribou dans votre assiette	11
Des festivités estivales	12
Mikuan, le paradis	14
Des sites Web à visiter	15
Rencontre +	16
À la rencontre des jeunes	22
Publications	23

3

RENCONTRE

Jun 1999 Volume 21, numéro 1

Secrétaire général associé aux affaires autochtones
Robert Sauvé

Rédactrice en chef
Ann Picard

Rédactrice adjointe
Lucie Dumas

Secrétaire
Marie Desrochers

Conception graphique
Indiana Marketing

Photogravure
Litho Acme-Prescom

Impression
Imprimerie Canada inc.

Distribution
Ateliers TAQ inc.

Pour le présent numéro :
Collaborateurs et collaboratrices

Gilles Chaumel,
Tourisme Québec

Denise Geoffroy,
Consultante

Luce Langis,
Service d'assistance canadienne
aux organismes (SACO)

Michel Noël,
Ministère de la Culture et des
Communications

Denyse Poulin,
Secrétariat aux affaires autochtones

Louise Séguin,
Tourisme Québec

RENCONTRE est publiée trois fois l'an (juin, octobre et février) par le Secrétariat aux affaires autochtones du gouvernement du Québec. Réalisée à l'intention des Amérindiens et des Inuits du Québec et de toute autre personne intéressée par les questions autochtones, RENCONTRE diffuse des reportages et des commentaires en provenance des milieux autochtones, ainsi que de l'information sur les politiques et les programmes du gouvernement du Québec.

La reproduction partielle ou totale des articles est autorisée à condition de mentionner la source. Les œuvres et les photographies illustrant les articles ne peuvent en aucun temps être reproduites sans l'accord du Secrétariat. RENCONTRE est disponible au Secrétariat aux affaires autochtones (voir page 20) et est distribuée dans les bureaux régionaux de Communication-Québec. La revue est publiée en français et en anglais.

RENCONTRE
Secrétariat aux affaires autochtones
1050, rue des Parlementaires, 4^e étage, Québec (Québec) G1R 5Y6
Téléphone: (418) 643-3166 Télécopieur: (418) 646-4918
Site Web : <http://www.saa.gouv.qc.ca>
Courriel : rencontre@cex.gouv.qc.ca

Cette revue a été élaborée à l'initiative et sous la supervision du Secrétariat aux affaires autochtones et éditée par Les Publications du Québec.

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 1999
ISSN 0709-9487
© Gouvernement du Québec, 1999

DE NOUVELLES ENTENTES AVEC LES AUTOCHTONES

par Ann Picard

Ce printemps, plusieurs ententes ont été signées avec des chefs amérindiens afin de poser de meilleures bases pour le développement économique et social de leurs communautés. Ces ententes se situent dans la nouvelle approche définie dans les orientations du gouvernement du Québec rendues publiques en avril 1998.

Le 21 mai 1999, le chef du Conseil des Montagnais de Natashquan, Antoine Ishpatao, a paraphé avec le ministre délégué aux Affaires autochtones, Guy Chevrette, trois ententes dont une déclaration de compréhension et de respect mutuel et une entente-cadre, deux documents visant à favoriser le développement en partenariat de cette communauté de la Basse-Côte-Nord.

L'entente-cadre définit des secteurs particuliers au sujet desquels seront conclues des ententes sectorielles. Dans une première phase, les parties feront porter la négociation sur la sécurité publique, les ressources naturelles et le prolongement de la route 138 au nord-est de Natashquan. Dans une deuxième phase, des ententes particulières pourront être négociées concernant la pêche d'alimentation, le développement économique et communautaire des Montagnais de Natashquan, les infrastructures, la fiscalité et la taxation ainsi qu'un processus d'agrandissement de la réserve.



Le ministre Guy Chevrette en compagnie de Montagnaises de Natashquan, le 21 mai 1999.

Une première entente sectorielle, issue de l'entente-cadre, a été signée le même jour. Elle vise à conserver et mettre en valeur la faune du bassin de la rivière Natasquan, dans le cadre d'activités de pourvoirie. Elle garantit au conseil de bande l'exclusivité en matière de développement et de gestion des ressources fauniques de la rivière Natashquan. L'entente permettra de contrôler l'accès à la pêche évitant ainsi une surexploitation du saumon comme ressource, de consolider la pourvoirie en place et de développer de nouvelles entreprises de pourvoirie génératrices d'emplois et de retombées économiques locales et régionales.

En vertu de cette entente, le Conseil des Montagnais de Natashquan élaborera un plan pour une gestion optimale des ressources fauniques, incluant un plan de protection, et ce, dans une perspective de développement durable. Cette nouvelle entente constitue un geste concret de développement économique bénéfique à la communauté de Natashquan et aux municipalités avoisinantes.

Les autres ententes sectorielles devraient être conclues dans les six mois suivant la signature de l'entente-cadre. La deuxième phase définie dans l'entente-cadre devrait être complétée au cours de l'année.

Par ailleurs, le ministre Guy Chevrette a signé comme témoin une entente déjà conclue entre le Conseil des Montagnais de Natashquan et le Conseil municipal de Natashquan auxquels se sont jointes les municipalités d'Aganish et de Baie-Johan-Beetz. Autochtones et non-Autochtones veulent travailler main dans la main pour établir un partenariat leur permettant de développer des entreprises, de former de la main-d'œuvre et de créer des emplois. Cette entente favorisera l'échange d'informations et la conclusion d'ententes particulières sur différents sujets d'intérêt commun.

L'entente avec les municipalités contient en outre des dispositions relatives à une association conjointe en vue de la mise en valeur du milieu forestier local et la promotion de l'implantation d'une usine locale de transformation du bois.

Enfin, dans un esprit de rapprochement, le Conseil des Montagnais de Natashquan et le Conseil municipal de Natashquan ont conclu une entente pour établir un partage afin que les résidents de cette municipalité aient, de façon préférentielle, des disponibilités de pêche sportive à la pourvoirie Hipou, propriété des Montagnais de Natashquan.

Les Micmacs de Gaspé

La chef des Micmacs de Gaspé, Linda Jean Simon, le ministre Guy Chevrette et la ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Jane Stewart, ont signé le 18 mai dernier une entente-cadre pour la négociation concernant l'autonomie gouvernementale de la nation micmaque de Gespeg. Cette négociation vise à préciser la nature et l'étendue de l'autonomie gouvernementale de cette communauté de Gaspé.

L'entente-cadre prévoit notamment la négociation de la structure d'autonomie gouvernementale et de divers aspects du développement économique, social et culturel de la nation micmaque de Gespeg. La négociation portera également sur l'assise territoriale de la nation et sur divers sujets, tels que la pratique des activités traditionnelles de chasse, de pêche, de piégeage et de cueillette.

La reconnaissance formelle des Micmacs de Gespeg comme bande indienne remonte à 1973. Il s'agit de la seule bande sans réserve et sans établissement indien au Québec. En juillet 1998, les gouvernements du Canada et du Québec et la nation micmaque de Gespeg commençaient les négociations concernant l'autonomie gouvernementale de cette communauté.

Les trois parties prévoient conclure une entente de principe dans un délai de deux ans. Une entente finale, accompagnée d'un plan de mise en œuvre, sera ensuite conclue dans l'année qui suivra la signature de l'entente de principe.

Dix ententes sectorielles avec Kahnawake

Le 30 mars dernier, le grand chef du Conseil mohawk de Kahnawake, Joseph Tokwiro Norton, le vice-premier ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances, Bernard Landry, et le ministre Guy Chevrette, ont signé dix ententes sectorielles découlant de l'entente-cadre du 15 octobre 1998.

Depuis la signature, le 15 octobre dernier, entre Kahnawake et le Québec d'une déclaration de compréhension et de respect mutuel ainsi que d'une entente-cadre, des négociations intensives avec la collaboration de sept ministères québécois se sont déroulées afin d'en arriver à ces dix ententes. Cinq secteurs avaient été préalablement identifiés dans l'entente-cadre, soit les questions fiscales, le développement économique, la sécurité publique, l'administration de la justice et les droits d'usage. Le sujet de la petite enfance s'est ajouté par la suite.

Fiscalité du tabac, des carburants et des boissons alcooliques

Par cette entente, le Conseil mohawk de Kahnawake s'assurera que les produits du tabac, les carburants et les boissons alcooliques vendus sur le territoire proviennent de sources autorisées. Il veillera également à ce que le prix des produits vendus à des non-Autochtones corresponde au prix du marché. De plus, un mécanisme plus simple sera établi pour le remboursement des taxes spécifiques sur les cigarettes, l'alcool et le carburant.



SMA, Ann Picard

La ministre Jane Stewart, la chef Linda Jean Simon et le ministre Guy Chevrette lors de la signature de l'entente avec les Micmacs de Gaspé, le 18 mai dernier.

Fiscalité des services et des biens de consommation

Cette entente confirme et élargit l'exemption personnelle des Mohawks de Kahnawake sur l'achat de biens et services pour leur consommation personnelle, tout en mettant en place un meilleur système de contrôle afin d'éviter les abus.

Les biens et les services achetés par un Mohawk de Kahnawake sur le territoire de Kahnawake continueront d'être exempts de taxes. À l'extérieur du territoire, les achats de biens par un Mohawk de Kahnawake seront exempts de taxes sur présentation d'une carte d'identité. Celle-ci ne sera cependant pas valide en ce qui a trait à la consommation de la plupart des services à l'extérieur du territoire. Les marchands n'auront donc plus l'obligation de livrer à Kahnawake les biens achetés hors réserve. La mise en œuvre de cette entente sera progressive, compte tenu du temps requis pour l'implantation du système.

Le Conseil mohawk de Kahnawake aura la responsabilité première de veiller au bon fonctionnement de ce système. Pour les fins d'application de l'entente, les parties ont convenu d'échanger et de partager des renseignements sur la liste des détenteurs de ces cartes.

Transports et droits d'usage

Cette entente règle la question des droits d'usage et le partage des responsabilités liées à la gestion du réseau routier. Elle prévoit le versement par Québec d'une indemnisation pour l'utilisation du territoire de Kahnawake aux fins des routes 132, 138 et 207.

Kahnawake sera pleinement responsable de la gestion des routes situées sur son territoire. L'entente prévoit également la mise en place des arrangements nécessaires pour améliorer le transport en commun : contrôle de la circulation, signalisation, services policiers, etc.



Le 30 mars 1999, le ministre Bernard Landry a reçu un wampum à deux rangs du grand chef des Mohawks de Kahnawake, Joseph Tokwiro Norton, sous l'œil attentif du ministre Guy Chevrette.

Développement économique

Cette entente favorise le développement économique et la création d'emplois pour les Mohawks de Kahnawake. Le but de l'entente est de s'assurer que les projets économiques en provenance de Kahnawake puissent bénéficier du fonds de développement pour les Autochtones qui sera mis sur pied en 1999. En outre, Kahnawake continuera d'être admissible aux programmes d'aide réguliers du gouvernement du Québec.

Administration de la justice

L'entente sur l'administration de la justice permet la mise sur pied d'un système de médiation en matière de relations familiales, de jeunesse et de litiges civils (petites créances), de même que la nomination de juges de paix et la célébration de mariages civils.

Inscription des naissances, des mariages et des décès

Le but de l'entente est de renforcer la collaboration entre le Directeur de l'état civil et le registraire de Kahnawake en ce qui concerne l'inscription des naissances, des mariages et des décès, tout en évitant le dédoublement des procédures administratives.

Aide à la petite enfance

Cette entente permet au ministère de la Famille et de l'Enfance de reconnaître le Centre de la petite enfance de Kahnawake. Ce centre sera reconnu comme une personne morale sans but lucratif.

Services de police

L'entente sur les services de police a pour objet de définir le cadre d'une coopération effective entre les parties en matière de services de police afin de préserver la paix, l'ordre et la sécurité publique à Kahnawake. Elle diffère des ententes précédentes sur les services de police en ce qu'elle est maintenant bipartite entre le Québec et Kahnawake.

Sports de combat

Cette entente établit un cadre de coopération efficace entre les parties en ce qui a trait à la délivrance et au contrôle des permis relatifs aux sports de combat professionnels sur le territoire de Kahnawake. La Commission athlétique de Kahnawake sera chargée de la délivrance, de la suspension et de l'annulation des permis.

Permis d'alcool

L'entente sur les permis d'alcool établit un cadre de coopération efficace entre les parties en ce qui a trait à la délivrance et au contrôle des permis d'alcool à Kahnawake. Elle prévoit également que les boissons alcooliques fournies ou vendues sur le territoire de Kahnawake doivent provenir de la Société des alcools du Québec ou d'autres fournisseurs autorisés.

Harmoniser les relations

En général, les ententes ont une durée de cinq ans et se renouvellent automatiquement, à moins d'un avis contraire donné par écrit par l'une ou l'autre des parties. Elles n'ont pas valeur de traité. Chaque entente prévoit la mise sur pied d'un comité de liaison conjoint chargé de voir à sa mise en œuvre.

Toutes ces ententes visent l'harmonisation des relations entre Kahnawake et le Québec. Ce sont les premières ententes sectorielles que le gouvernement a signées avec une communauté autochtone à la suite du lancement, en avril 1998, des orientations concernant les affaires autochtones contenues dans le document **Partenariat, Développement, Actions**.

Afin d'avoir accès aux communiqués et aux ententes conclues avec des communautés ou des organismes autochtones, vous pouvez consulter le site Web du Secrétariat aux affaires autochtones : www.saa.gouv.qc.ca

LA POURVOIRIE ÉTAMAMIOU CHANGE DE MAINS

La compagnie Donohue, le Conseil des Montagnais de La Romaine et le gouvernement du Québec ont conclu un accord, le 26 mai dernier, selon lequel Donohue transfère progressivement la pourvoirie Étamamiou au Conseil des Montagnais. La période de transition s'échelonne jusqu'à l'acquisition complète des actions de la compagnie par le Conseil, et ce, au plus tard le 31 mars 2003.

En vertu de cette entente, Donohue a accepté de modifier la composition du conseil d'administration de la pourvoirie pour permettre à des Montagnais de s'y joindre dans une proportion d'au moins 50 %.

Afin d'assurer la meilleure transition possible des opérations, la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) agit comme conseiller pour la gérance de la pourvoirie. De plus, pour rendre plus d'emplois accessibles aux Montagnais de La Romaine, Donohue établira un plan de formation à leur intention.

SÉPAQ, PARTENAIRE DES ALGONQUINS

par Lucie Dumas

SÉPAQ, PARTENAIRE DES ALGONQUINS

par Lucie Dumas

Les Algonquins de Kitcisakik et la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) ont conclu une entente, en juin 1998, visant à associer Kitcisakik au développement de la réserve faunique de La Vérendrye. En vertu de cet accord, en collaboration avec la Sépaq, les Algonquins ont construit six chalets sur un de leurs territoires de piégeage, au bord du réservoir Dozois. Ces chalets sont ouverts de mai à septembre pour les pêcheurs et chasseurs sportifs, de même que pour la villégiature.

Kitcisakik a pu ainsi bénéficier de la création d'un certain nombre d'emplois. En effet, neuf Autochtones ont été engagés et formés pour construire les chalets en bois rond en utilisant des techniques artisanales traditionnelles. Avec les connaissances qu'ils ont acquises, ces travailleurs ont maintenant la possibilité de mettre sur pied leur propre entreprise pour répondre aux besoins de leur communauté. De plus, ce sont des Autochtones qui sont responsables du service à la clientèle et de l'entretien des chalets.

Une idée qui a fait son chemin

L'idée de mettre à profit les connaissances des Autochtones pour développer le tourisme sur leur territoire avait été mise de l'avant par Donat Papatie, le chef précédent, aujourd'hui décédé. Il avait amorcé des discussions avec le directeur de la réserve faunique La Vérendrye pour construire des chalets à Baie-des-Sables. Pour plusieurs raisons, le projet a été retardé et, entre temps, le gouvernement du Québec a confié la gestion des réserves fauniques à la Sépaq avec qui les pourparlers se sont poursuivis.

Selon Jimmy Papatie, actuel chef de Kitcisakik, c'est la première fois qu'un partenariat d'affaires est conclu avec sa communauté et que celle-ci est associée au



Une équipe d'ouvriers algonquins de Kitcisakik ont travaillé à la construction des chalets.

développement touristique de la réserve faunique La Vérendrye. « C'est un premier pas mais c'est très important, dit-il, que nous puissions utiliser nos connaissances traditionnelles dans des projets de développement économique qui se réalisent sur notre territoire. »

En vertu de l'entente signée entre la Sépaq et Kitcisakik, le conseil de bande assume une part des coûts d'implantation, de construction, d'aménagement et d'entretien des chalets. Pour sa part, la Sépaq verse au conseil de bande un pourcentage des profits nets générés par l'exploitation des chalets, proportionnellement à la partie financée par le conseil. Une contribution de 170 000 \$ a été obtenue en vertu du Plan d'amélioration de l'offre touristique en milieu naturel, un programme spécial du gouvernement du Québec administré par la Sépaq dans le but de favoriser la création d'emplois pour les jeunes.

Projets touristiques de Lac-Simon

Une autre communauté algonquine, soit Lac-Simon, a également signé en août 1998, une entente de partenariat avec la Sépaq pour la mise en valeur du potentiel ethno-touristique d'une partie de la réserve faunique La Vérendrye, secteur traditionnellement utilisé par cette communauté.

Lac-Simon a élaboré, en 1997, son Plan de développement du tourisme ethno-culturel. Ce plan prévoit la mise sur pied de forfaits touristiques sur le thème de la culture et du mode de vie des Algonquins, par exemple des circuits de canotage et des séances d'initiation au piégeage traditionnel. Les discussions se poursuivent à ce sujet.

Cette année, les Algonquins de Lac-Simon vont surtout travailler à l'aménagement des sites. Lucien Wabanonik, directeur du secteur ressources naturelles pour le conseil de bande, explique qu'une proposition a été envoyée à la Sépaq. Elle contient plusieurs projets tous axés sur la mise en valeur de la culture algonquine. Par exemple, on propose de faire faire aux visiteurs un retour dans le temps en les accueillant en tenue traditionnelle, en leur faisant découvrir les lieux de rassemblement de l'ère pré-colombienne, etc.

La Sépaq devrait apporter sa collaboration au niveau de la formation de guides-interprètes et des coûts de réalisation des projets. Ces partenariats démontrent la possibilité de réaliser des projets touristiques très intéressants avec les Autochtones. Ceux-ci sont prêts à utiliser leurs connaissances et leur savoir-faire pour offrir aux touristes des activités éducatives inédites.

Rencontre, Juin 1999

WASKAGANISH RELIÉE AU RÉSEAU ROUTIER

par Lucie Dumas

Waskaganish, une communauté crie de 1 600 habitants située sur les bords de la baie James, est accessible seulement par voie aérienne ou maritime. Mais cette situation va bientôt être du passé. En effet, une route de 102 kilomètres reliera bientôt Waskaganish à la route Matagami-Chisasibi, dans la région Nord-du-Québec. Une fois les travaux complétés, une distance de quelque 325 kilomètres séparera Waskaganish de Matagami.

Il s'agit d'une réalisation majeure pour cette communauté. Le lien routier permettra des échanges commerciaux beaucoup plus importants avec les autres communautés crie et avec le reste du Québec. De plus, la construction de la route réduira considérablement les coûts de transport des personnes et des marchandises. Elle résulte des négociations poursuivies en vertu de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois.

Le coût global du projet de construction de cette route est d'environ 45 millions de dollars et sera administré par le ministère des Transports du Québec. Le gouvernement du Québec contribue pour 24 millions et le fédéral pour 21 millions de dollars. Pour sa



Le chef Billy Diamond, les ministres Guy Chevrette et Jane Stewart, le député Guy St-Julien et le grand chef des Cris, Matthew Coon Come, lors de la signature de l'entente concernant la route de Waskaganish le 19 mars 1999.

part, le Conseil des Cris de Waskaganish est le maître-d'œuvre des travaux qui devraient débuter cet été et se poursuivre sur une période de deux ans.

De nouvelles industries pourront voir le jour, notamment en tourisme, et le développement économique de Waskaganish s'en portera certainement mieux.

Lors de la cérémonie de signature de l'entente pour la construction de la route, le 19 mars 1999, le chef de Waskaganish, Billy Diamond, a rappelé que cette réalisation apporte de grands espoirs à sa communauté. « Je vois des camions transportant des produits fabriqués à Waskaganish; je vois nos jeunes allant parfaire leur éducation, a-t-il déclaré. Je vois nos entrepreneurs partant pour Amos, Val-d'Or ou ailleurs afin d'établir des ententes de partenariat concernant la fourniture de biens et services aux communautés nordiques du Québec et même de l'Ontario ».

Les premiers véhicules devraient pouvoir rouler sur la route de Waskaganish au printemps 2001. Cet événement marquera le début d'une nouvelle ère de développement pour les Cris de cette communauté.

INVITATION DE L'INDUSTRIE MINIÈRE

Un premier regard, tel est le nom de la journée de concertation visant un rapprochement entre les intervenants de l'industrie minière et des communautés et organismes autochtones du Québec. Organisé par le Fonds Explor-Action, cette première initiative se tiendra le 24 septembre 1999 à Rouyn-Noranda. Elle réunira entre autres des conférenciers issus de différentes communautés autochtones, de l'industrie minière et des deux paliers de gouvernement.

Parmi les thèmes abordés : le partenariat dans la gestion des ressources minérales, les programmes de subventions pour les Autochtones, une expérience de collaboration pour l'établissement

du site Raglan, un forum de discussion intitulé « Pourquoi devrions-nous faire affaires avec les Autochtones? ». De plus, l'anthropologue Serge Bouchard donnera une conférence.

Le Secrétariat aux affaires autochtones a contribué financièrement à la tenue de cet événement. Afin de vous inscrire à cette journée de concertation gratuite (sauf 30 \$ pour le dîner-conférence), communiquez avec Annie Lefebvre du Fonds Explor-Action, 15, rue Gamble Est, bureau 205, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3B6, tél. : (819) 762-1599, téléc. (819) 762-1522, courriel : fea_apq@hotmail.com

Rencontre, Juin 1999

LE PRINTEMPS DU QUÉBEC EN FRANCE

par Michel Noël*

En mars 1999, le premier ministre Lucien Bouchard inaugurait le **Printemps du Québec en France**, en compagnie du premier ministre français Lionel Jospin. Il donna le coup d'envoi des activités en assistant à l'ouverture du Salon du livre de Paris présidée par le président français, Jacques Chirac.

Des écrivains amérindiens bien connus, tels Bernard Assiniwi et Georges E. Sioui, étaient parmi les quelque 60 auteurs invités du Québec. Ils ont eu l'occasion de participer à des colloques, des tables rondes et de donner des conférences à Paris et dans quelques grandes villes de France. La question autochtone a d'ailleurs suscité beaucoup d'intérêt chez les Français et les livres de ces deux auteurs sont distribués en France par la Librairie du Québec.

Ce n'est pas la seule activité à laquelle ont participé les Autochtones du Québec. Leur présence nombreuse et diversifiée s'est manifestée tout au long du printemps dans une exposition-animation qui s'est déroulée dans le prestigieux jardin des Tuileries jouxtant le Musée du Louvre. Une impressionnante installation d'une étendue de plus de 500 mètres recréait l'ensemble du territoire du Québec grâce à des rappels architecturaux, dont un igloo, une tente et une maison longue, de même que des zones écologiques comme la toundra, la taïga et la forêt boréale. Les visiteurs parcouraient ainsi six lieux thématiques dans lesquels s'établissait un dialogue entre les premières nations et qui soulignaient, entre autres, l'immensité du territoire, son occupation millénaire par leurs ancêtres, ses géographies physiques et humaines. L'architecte Pierre Thibault et son équipe ont conçu et installé l'exposition intitulée **De l'igloo au gratte-ciel**.

Les animations et les spectacles qui se sont succédé au cours du printemps étaient intégrés à l'installation et représentaient l'ensemble des nations autochtones du Québec. Deux guides permanents accueillaient les visiteurs. Dominique Rankin pour la partie autochtone et Antoine Séguin-Noël pour la partie québécoise. Les informations données par ces deux guides-animateurs



Les Français ont pu assister aux prestations de chanteuses de gorge inuites.



La flûtiste huronne-wendate Nathalie Picard et l'artiste montagnais Lucien-Gabriel Jourdain sur la scène installée à Paris.

se complétaient.

Florent Vollant avait la responsabilité des spectacles. Il était accompagné sur scène par Lucien-Gabriel Jourdain, Nathalie Picard, Gilles Sioui et les chanteuses de gorge de Puvirnituk. Nathalie Picard a également composé une partie de la bande sonore qui accompagnait les visiteurs tout au long du parcours.

Virginia Mésémapéo-Bordeleau, artiste-peintre de grande renommée a créé, sur place, une œuvre imposante intitulée **Mâts territoriaux**. Une version photographique de son œuvre a été affichée dans le métro de Paris, à la station Concorde. Son œuvre était accompagnée d'un environnement sonore de Nathalie Picard.

Les dizaines de milliers de visiteurs qui ont circulé sur le site ont pu apprécier les talents de l'artiste Richard Fontaine, du leader spirituel Raymond Gros-Louis, des artisans Maurice Picard et Richard Lamoureux.

Le **Printemps du Québec en France** a certes été une expérience enrichissante pour tous ceux et celles qui y ont participé. Cette initiative de grande envergure du gouvernement du Québec a aussi permis de faire connaître les richesses culturelles des peuples autochtones du Québec. Le **Printemps du Québec en France** constitue en quelque sorte un événement qui en prépare d'autres tout aussi spectaculaires, soit les célébrations à l'occasion du Passage du millénaire, le 300^e anniversaire de la Grande paix de Montréal en 2001 et, en 2008, le 400^e anniversaire de la ville de Québec.

*Michel Noël, coordonnateur aux affaires autochtones du ministère de la Culture et des Communications, était le responsable de l'animation d'un des lieux thématiques : De l'igloo au gratte-ciel.

9^e CONFÉRENCE SUR LE CARIBOU

Texte et photo de Denise Geoffroy

Le Comité conjoint de chasse, de pêche et de piégeage (CCCPP) met sur pied la 9^e conférence nord-américaine sur le caribou qui se tiendra au Québec en l'an 2000 en réponse à l'invitation de la délégation québécoise aux participants de la 8^e conférence, tenue au Yukon en 1998.

Des arguments de poids étayaient sa proposition : le troupeau de la rivière George est le plus grand au monde, les conventions signées avec les Cris, les Inuits et les Naskapis ont institué un mode de cogestion unique, la recherche sur l'espèce est active et suscite beaucoup d'intérêt. Les plus ardents promoteurs de ce projet étaient aussi membres du CCCPP. Ce comité, créé en 1975, découle de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et de la Convention du Nord-Est québécois. Il était tout naturel que le CCCPP soit au cœur de l'événement car il contribue à la gestion des ressources fauniques du Nord québécois.

Des échanges avec des spécialistes

Le troupeau de la George a connu une expansion rapide au cours des années 1980 et semble maintenant avoir atteint un plateau. Son état actuel, son avenir probable, les interventions possibles, ce qu'il serait souhaitable ou non de faire, ainsi que les connaissances et le savoir traditionnel des communautés autochtones qui sont en contact avec l'espèce depuis des millénaires sont autant de sujets qui seront vraisemblablement au centre des discussions. Nos chercheurs et gestionnaires auront alors l'occasion de faire valoir l'état de la recherche et d'échanger avec les spécialistes des autres régions nordiques qui contribuent, dans leurs régions respectives, à la recherche ou à la gestion de troupeaux de caribous et de rennes.

Jusqu'à présent, les conférences nord-américaines sur le caribou ont surtout eu lieu à l'ouest du continent américain et le comité organisateur espère que le déplacement de l'événement vers l'est contribuera à accroître son rayonnement outre-Atlantique en facilitant la participation de Scandinaves, de Russes et d'autres Européens du Nord. Le comité organisateur mettra tout en oeuvre pour faire de cette 9^e conférence une occasion privilégiée d'échanges et d'acquisition de connaissances pour tous ceux d'ici et d'ailleurs que le caribou intéresse. La conférence se tiendra soit à Kuujuaq, à Schefferville, à Québec ou à Montréal. Le choix du lieu tiendra compte des préférences des participants potentiels et des coûts de transport.

Un intervenant actif

Mais cet événement ne doit pas faire oublier que sur une base quotidienne, le CCCPP est un intervenant actif dans des dossiers aussi importants que l'élaboration d'un nouveau cadre



Les membres du comité conjoint de chasse, de pêche et de piégeage se sont réunis à Whapmagoostui en mars dernier.

d'intervention dans le domaine de la pourvoirie, la révision des modalités d'utilisation des camps mobiles par les pourvoyeurs, la conception de plans ou autres mesures de gestion des espèces fauniques du territoire (ours noir, orignal, caribou, oiseaux migrateurs, mammifères marins, etc.).

Les représentants des Cris, des Inuits et des Naskapis, des gouvernements du Canada et du Québec travaillent ensemble à trouver les meilleures solutions possibles aux questions relatives à la faune des territoires « conventionnés ». Dans certains cas, des intérêts divergents s'opposent et le CCCPP doit les réconcilier dans le respect des conventions, du cadre législatif qui en découle ainsi que du contexte d'application. L'existence d'une tribune comme le CCCPP, où les représentants des Autochtones et ceux des gouvernements se concertent sur toutes ces questions, permet de prévenir bien des conflits, tandis que la tenue de réunions dans les communautés autochtones fait en sorte de garder les membres du CCCPP bien au fait des préoccupations des bénéficiaires.

Une pochette expliquant le rôle et les interventions du CCCPP est en cours de préparation; on prévoit son lancement au cours de l'été 1999. Pour en obtenir copie ou pour plus de renseignements sur la 9^e conférence nord-américaine sur le caribou, on peut joindre le secrétariat du Comité conjoint de chasse, de pêche et de piégeage au :

393, rue Saint-Jacques, bureau 369
Montréal (Québec) H2Y 1N9
Téléphone : (514) 284-2151
Télécopieur : (514) 284-0039
C. élec. : hftcc@total.net
Site Web de la 9^e conférence :
www.cam.org/~odon/caribou.html

DU CARIBOU DANS VOTRE ASSIETTE

par Luce Langis et Ann Picard

Les Inuits du Nunavik chassent le caribou depuis la nuit des temps. Il y a quelques années déjà, ils ont commencé à le commercialiser et à le distribuer au Québec. Une filiale de la Société Makivik, Les Aliments arctiques du Nunavik, a d'ailleurs été créée dans ce but. Malheureusement, la viabilité de cette commercialisation n'était pas acquise et la situation financière s'est dégradée. La Société Makivik a demandé l'aide du Secrétariat aux affaires autochtones, qui a mis sur pied en 1998 un groupe de travail formé de représentants de divers ministères québécois.

Ce groupe a alors suggéré à la Société Makivik de consulter le Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO) pour élaborer un plan stratégique qui permettrait de rentabiliser la commercialisation du caribou. SACO, dont le mandat est de fournir de l'expertise aux organismes et entreprises autochtones et non autochtones, assigna deux conseillers volontaires à ce projet. Dans un premier temps, le rôle de Renaud Levesque et de Frank McLaughlin fut de consulter divers intervenants, tels des exploitants d'abattoirs, des biologistes du ministère de l'Environnement et de la Faune, des chefs-cuisiniers ainsi que des distributeurs, afin d'enrichir leur expertise et de proposer un projet solide et viable.



Deux Autochtones de la Sibérie reçus par le gouvernement du Québec ont visité, en février 1999, le camp mobile situé au lac Mollet.

Les deux conseillers volontaires de SACO s'envolèrent ensuite vers le Nord québécois afin de rencontrer les Inuits engagés dans le projet. Ces derniers tenaient à deux règles de base : l'utilisation de toutes les parties du caribou et la création d'emplois. Les dirigeants des Aliments arctiques du Nunavik ont accepté le plan proposé par SACO qui allait dans ce sens.

Le plan propose la première année l'abattage de 4 000 caribous. Les années subséquentes verront leur nombre augmenter

à 10 000 têtes par année. Une étude a également démontré qu'il serait rentable d'ouvrir un second site d'abattage et de découpage dans le Nord. Cela permettrait des économies importantes sur les coûts de transport du produit vers Montréal qui sont de 2,50 \$ le kilo. De plus, huit emplois industriels pourraient être créés.

Les Aliments arctiques du Nunavik gère cette entreprise de commercialisation et de distribution de la viande de caribou. Elle entrevoit de créer ainsi une centaine de nouveaux emplois saisonniers et de générer des profits intéressants. Les perspectives d'avenir sont prometteuses. La compagnie assure déjà la distribution au Québec, en Ontario, à Calgary et au Colorado. Le marché européen semble en outre intéressé. Cette année, la récolte a été fructueuse même si la saison a été courte, en raison de la température clémente.

Le caribou est, avec le bœuf musqué de l'Ouest canadien, la seule viande sauvage ne provenant pas d'un élevage à être commercialisée au Québec. De plus, son goût fin et délicat, sa faible teneur en gras, sa forte concentration en fer, ainsi que sa facilité d'apprêt en font une viande très recherchée par les grands restaurants, le secteur hôtelier et les salles à manger spécialisées, qui en sont les principaux clients et acheteurs.

Les Inuits se sont montrés bien satisfaits de la collaboration de SACO qui fête cette année son 30^e anniversaire de coopération auprès des communautés autochtones. Comme le disait Mark T. Gordon, vice-président de la Société Makivik : « Le travail effectué par SACO nous a permis d'entrevoir certaines avenues de développement qui s'annoncent prometteuses pour les chasseurs traditionnels du Nunavik. » Quant à Neil Greig, directeur général des Aliments arctiques du Nunavik, il a affirmé : « L'entreprise a pris vraiment de l'expansion et de la solidité. Je suis content des récents développements au sein des Aliments arctiques du Nunavik ».

Aux fins gourmets que nous sommes de profiter maintenant de cette belle richesse naturelle que possède à profusion le Québec.

Les Aliments arctiques du Nunavik inc.
C.P. 179, Kuujuaq (Québec) J0M 1C0
Tél. : (819) 964-2925
Site Web : www.makivik.org

SACO
1180, rue Drummond, bureau 410
Montréal (Québec) H3G 2S1
Tél. : (514) 875-7226 1 800 561-0687
Site Web : www.ceso-saco.com

DES FESTIVITÉS ESTIVALES

par Denyse Poulin



ENDROIT	ACTIVITÉ	DATE	INFORMATION
Bergeronnes Centre d'interprétation Archéo-Topo	Symposium de peinture amérindienne	Du 10 au 12 septembre	Marie-Thérèse Bournival (418) 232-6286
Betsiamites	Fêtes montagnaises Activités sociales, culturelles et sportives	Du 12 au 15 août	Jean-Luc Hervieux (418) 567-8008
Gaspé Site d'interprétation micmac de Gespeg	Reproduction d'un village micmac	Jusqu'en septembre	Johanne Jean (418) 368-6005
Hull Musée canadien des civilisations	Plusieurs expositions	Toute l'année	1-800-555-5621
Inukjuak	Festival de musique de l'Arctique de l'Est	Du 9 au 20 août	Avataq, Noah Partridge (514) 637-9883 ou 1-800-361-5029
Musée Daniel Weetaluktuk	Expositions sur la culture inuite	De 9 h à 17 h sur semaine	Susie Moreau (819) 254-8277
Kahnawake	Pow wow	10 et 11 juillet	Lory Beauchamps (450) 632-8667
Kuujuaq	Festival annuel de musique Akpik Jam	Du 10 au 13 août	Avataq, Noah Partridge (514) 637-9883 ou 1-800-361-5029
Lac-Simon	Pow wow Festival de musique Anishnabe Nigamo	Du 26 au 28 juin 16 et 17 juillet	Société Mohigan Noé Mitchell (819) 736-4501
La Tuque Centre d'interprétation de la culture autochtone	Festivités autochtones Expositions thématiques	Du 18 au 20 juin De mai à septembre	Casimir Picard (819) 523-7691
Listuguj	Pow wow	Du 30 juillet au 1 ^{er} août	Sheila Isaac (418) 788-2136
Fort Listuguj	Hébergement, restaurant, animation du site	Jusqu'au 31 octobre	Joe Gray (418) 788-1760

Rencontre, Juin 1999

Voici la liste de plusieurs festivités amérindiennes et inuites pour la saison estivale. Participez aux activités proposées et amusez-vous bien.



SM Louise Séguin

ENDROIT	ACTIVITÉ	DATE	INFORMATION
Maliotenam	15 ^e festival de musique Innu Nikamu	Du 5 au 8 août	Sylvain Vollant (418) 927-2985
Mashteuiatsh Musée amérindien de Mashteuiatsh	Expositions sur le mode de vie des Montagnais du Lac-St-Jean Abitibiwinni, 6000 ans d'histoire	Toute l'année Du 4 juin au 10 décembre	Doris Paul (418) 275-4842 ou 1-888-875-4842
Mistissini	Jeux autochtones inter-bandes	Du 4 au 11 juillet	Patrice Dominique (418) 923-3253
Montréal	Présence autochtone 1999 : Festival du film et de la vidéo autochtones, activités culturelles et artistiques	Du 8 au 21 juin	Terres en vues André Dudemaine (514) 521-2714
Odanak Musée des Abénaquis	Expositions dont Les mémoires de lunes Pow-wow	Toute l'année Du 1 ^{er} au 4 juillet	Nicole O'Bomsawin (450) 568-2600 Jean-Paul Gill (450) 568-2810
Québec Musée de la Civilisation Parc Cartier-Brébeuf Place Royale Quartier Petit-Champlain	Exposition Nous, les premières nations Animation amérindienne à la maison longue Jour national des peuples autochtones Fêtes de la Nouvelle-France	Toute l'année Jusqu'en octobre 19, 20 et 21 juin Du 4 au 8 août	(418) 643-2158 (418) 648-4038 IFAQ (418) 843-6857 (418) 694-3311
Rawdon	Rites et rythmes de Rawdon – Participation de nations autochtones à ces activités	Du 3 au 6 septembre	Diane Monette (450) 834-4126
Saint-Donat-de-Montcalm Château Montcalm	Site amérindien Kanatha-Aki Exposition On nous appelait les Sauvages	Toute l'année	Dominique Rankin (819) 424-1531
Sillery Maison des Jésuites de Sillery	Expositions et artefacts amérindiens, jardin potager amérindien avec wigwams et ruines archéologiques	Toute l'année	(418) 654-0259
Uashat (Sept-Îles) Musée Le Shaputuan	Exposition Innu – Assi (Les saisons et le cycle annuel des Innus)	Toute l'année	(418) 962-4000
Wendake Maison Aroüane	Visite guidée et exposition de photographies d'archives et de costumes traditionnels	Jusqu'à la mi-septembre	(418) 845-1241
Onhoua Chetek8e	Village traditionnel huron-wendat reconstitué	Toute l'année	(418) 842-4308
Wemotaci	Pow wow traditionnel	11 et 12 septembre	Mary Coon (819) 666-2107 ou 2108

MIKUAN, LE PARADIS

Texte et photo de Gilles Chaumel

Mikuan¹, le paradis à 100 kilomètres au nord de Saint-Félicien, en route vers Chibougamau. Mikuan, vivante au cœur de la réserve faunique Ashuapmushuan, pays aux 10 000 lacs entrelacés de rivières tumultueuses, foisonnantes. À quelques arpents de la route 167, dominant un petit lac encaissé dans des collines d'épinettes, Mikuan trône. Ses tentes, de toutes les formes, montagnaise, tipi, shaputuan, rivalisent de blancheur avec la neige qui envahit même les arbres les plus hauts. Dans le ciel bleu éclate un soleil aux mille feux qui veille amoureusement sur ce lieu magique. Et en son centre, un magnifique chalet de bois rond nous attend, où nous amène illico notre guide, Gordon Moar.



La petite Marie Gill-Couture en compagnie du guide Gordon Moar.

C'est son territoire ici, celui de sa famille depuis près d'un siècle, depuis que le chef de clan Napoléon Bégin, de Pointe-Bleue (aujourd'hui Mashteuiatsh), l'a transmis à son grand-père au début du siècle, pacte scellé d'une poignée de main. « Les miens, nous informe-t-il, sont originaires de Mistissini, chez les Cris, mais nous avons été accueillis généreusement par les Innus, (comme s'appellent eux-mêmes les Montagnais du Lac-Saint-Jean) comme ça se faisait à l'époque. Aujourd'hui, ce territoire, qui nous a toujours nourris, me permet de transmettre la culture de nos peuples aux visiteurs du monde entier. Je peux maintenant gagner ma vie d'une autre manière et vivre dans la nature. C'est extraordinaire. »

L'accueil

Ce qui est extraordinaire plus que tout, c'est l'accueil chaleureux, dans ce petit paradis, de cet homme et de sa famille qui reçoivent avec dignité et simplicité des gens de partout. Ils leur racontent la vie riche des Innus et leurs coutumes. Après nous avoir présenté Catherine, sa femme et notre cuisinière, son fils cadet Ken et Serge Rock, un jeune Montagnais étudiant en tourisme, Gordon et ses assistants nous guident à nos tentes.

À peine en franchissons-nous le seuil que nous sommes remplis des bonnes odeurs des branches de sapin qui servent de tapis et du bois qui chauffe ardemment le petit poêle. De gros sacs de couchage douillet et accueillants nous permettront de passer une nuit... de rêve. La boîte à bois est pleine et nous avons de l'eau, une bouilloire, des serviettes, un miroir. Pas à dire, c'est là un hôtel plein d'étoiles. On se croirait à l'intérieur d'un pain chaud, dans un

nuage cotonneux. Dehors, le vent fait parler les arbres alentours. Témoins de notre bonheur, ils passent le message à toute la forêt.

L'apprentissage

Avant le repas du soir (du caribou nous attend!), nous partons avec notre guide à la rencontre du castor. Du coup, nous avons droit à un cours sur les mœurs de l'animal, la façon de repérer sa cabane sous la neige et la glace et sur la manière d'installer le piège. Demain, lorsque nous viendrons le vérifier, le castor sera pris et il sera au menu du souper. La soirée, elle, sera consacrée à la manière dont les Innus traitent la fourrure. En attendant, nous en apprenons beaucoup sur le rituel de l'ours et l'initiation de l'enfant à la vie d'adulte, sur l'immense respect de l'Amérindien traditionaliste envers l'animal qui lui permet de vivre, sur les

légendes qui peuplent l'imaginaire cri et montagnais.

Le lendemain, à son lever, le soleil inonde la tente d'une lumière dorée. Après un copieux déjeuner dominé par les rires et la hâte, c'est le départ, à dos de motoneiges ou sur les traîneaux qu'elles tirent. Nous sillonnons le territoire à des vitesses tantôt grisantes pour des néophytes, mais le plus souvent lentes pour en découvrir à satiété les sous-bois et les centaines de traces que laissent lièvres, perdrix, martres et loups. Nous visitons les lignes de trappe en raquettes, en apprenons tant et tant dans l'air froid et pur que bientôt nous sommes saouls de plaisir. Et ce Gordon Moar, toujours attentif aux besoins de chacun, à l'écoute de tous, ce sage parmi les sages inspire la confiance et suscite les confidences.

Un lieu de partage

Gordon a développé ce lieu d'accueil depuis quelques années déjà. Il reçoit des gens en toute saison et les activités sont adaptées à chacune. L'été et l'automne, le canot remplace la motoneige, la pêche supplante le piégeage. C'est sa façon à lui de transmettre la culture des siens, pas seulement aux touristes de passage, mais aussi aux jeunes de Mashteuiatsh qui viennent y faire leur « apprentissage culturel ». Le paradis, c'est fait pour ça!

Pour en savoir plus, communiquez avec : Aventures Mikuan II, 1562, rue Ouiatchouan, Mashteuiatsh (Québec), tél. : (418) 275-2949 téléc. : (418) 275-6691.

¹ La plume

DES SITES WEB À VISITER

par Denyse Poulin

Dans l'édition précédente de la revue Rencontre, nous vous avons demandé de nous faire connaître l'adresse de votre site Web. Voici une liste alphabétique, établie à partir du courrier reçu, des sites d'organismes autochtones ou directement reliés au milieu autochtone au Québec. Bonne consultation!

- Assemblée des premières nations : www.afn.ca
- Association d'affaires des premiers peuples : www.tepee.net/aapp
- CBC North : www.tvnc.ca/members/cbc.html
- Centre d'amitié autochtone de Québec : www.microtec.net/~caaadm
- Commission scolaire Kativik : www.tvnc.ca/members/ksb.html
- Conférence circumpolaire inuite : www.inusiaat.com
- Conseil de la nation atikamekw - Atikamekw Sipi : www.cnalatuque.com
- Conseil en éducation de Kitigan Zibi : www.kza.qc.ca
- Conseil en éducation des premières nations : www.cepn-fnec.com
- Conseil tribal Mamuitun : www.mamuitun.com
- Côteweb - Le Journal virtuel de la Côte-Nord : <http://vitrine.net/coteweb>
- Dan Kirby - The ABC's of Golf : www.coyotegolf.com
- Dictionnaire micmac : www.mikmaqonline.org
- Galeries d'art indien 5 nations : www.telegraphe.com/5nations
- Grand Conseil des Cris : www.gcc.ca
- Indiana Marketing : www.indianamarketing.com
- Institut de formation autochtone :
 - vente d'artisanat autochtone, la Griffes des premières nations : www.lagriffe.qc.ca/huronmoc
 - guide touristique **Le Québec autochtone**, Éditions La Griffes de l'Aigle : www.qbc.clic.net/~lagriffe
- International Boutiques Web - Site commercial transactionnel pour produits autochtones : www.tepee.net
- Inuit Tapirisat of Canada : www.tapirisat.ca
- Journal Nunatsiaq News : www.nunatsiaq.com
- Mamit Innuat : www.innu.ca
- Meskino Internet inc. - Firme de services Internet : www.meskino.qc.ca
- Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada : www.inac.gc.ca



De plus en plus de jeunes Autochtones s'intéressent à l'informatique et consultent des sites Web.

- Ministère des Ressources naturelles (Direction des affaires autochtones) : www.mrn.gouv.qc.ca/1/14/intro.asp
- Musée de la civilisation, exposition **Nous, les premières nations** : www.mcq.org/presse/nations.html
- Nation algonquine Anishnabe : www.kza.qc.ca/aantc/main.html
- Nordicité (Carrefour de la francophonie nordique) : www.nordicite.com
- Nunavut : www.nunavut.com
- Orihwa - Affaires publiques, gestion et développement autochtones : www.orihwa.ca
- Piste amérindienne (La), Le Groupe Cleary : www.autochtones.com
- Premières nations sur le Réseau scolaire canadien : www.rescol.ca/aboriginal
- Productions Inukshuk inc. - Entreprise spécialisée en musique inuite : <http://home.istar.ca/~inukshuk>
- Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec inc. : www3.sympatico.ca/rcaaqa.org
- Réseau de télévision des Autochtones : www.tvnc.ca/aptnmain.htm
- Secrétariat aux affaires autochtones : www.saa.gouv.qc.ca
- Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO) : www.ceso-saco.com
- Société de crédit commercial autochtone (SOCCA) : www.socca.qc.ca
- Société Makivik : www.makivik.org
- Station de radio Kushapetsheken d'Uashat-Maliotenam : www.ckau.com
- Taqramiut Nipingat inc. - Société de communication inuite : www.tvnc.ca/members/tni.html
- Waseskun, Centre d'hébergement pour hommes autochtones contrevenants : www.waseskun.net



PRIX MISHTAPEW

Plusieurs prix d'excellence Mishtapew ont été remis le 22 avril dernier lors du gala organisé par l'Association d'affaires des premiers peuples. La deuxième édition du gala s'est tenue au théâtre Capitole de Québec et a donné lieu à des présentations de danseurs, chanteurs, conteurs et artistes autochtones, dont Florent Vollant et ses musiciens.

Les récipiendaires de ces prix sont :

Prix du tourisme :

Musée amérindien de Mashteuiatsh

Prix des ressources naturelles :

Ekohawk

Prix de la culture :

Institut culturel Avataq

Prix des communications :

Les Services de traduction du Nord enr.

Prix du commerce et des services :

Charles Paul enr.

Prix du soutien local à l'entrepreneuriat :

Corporation Mishtuk de Waswanipi

Prix du développement de la main-d'oeuvre :

Coopérative Apit-See-Win de Waswanipi

Prix de la foresterie :

Les Industries Piekouagame inc.

Prix du partenariat :

Société en commandite Scierie Opitciwan

Prix de l'implication en milieu autochtone :

Arthur Lamothe, cinéaste

Prix de l'entreprise autochtone de l'année :

Charles Paul enr. et Les Industries Piekouagame inc.

Prix spécial du jury :

Services autochtones de SACO

Prix de la création d'entreprise :

International Boutiques Web

Le prix de la création d'entreprise a été décerné par le ministre Guy Chevrette au nom du Secrétariat aux affaires autochtones qui a aidé financièrement au gala.

REMISE DE MÉDAILLES

Le 22 février 1999, la Sûreté du Québec a honoré, pour la première fois, 23 policiers autochtones lors du colloque de l'Association québécoise des chefs de police des premières nations. Ces policiers ont reçu la médaille pour services à la communauté en ayant cumulé un minimum de 15 années de services reconnaissant par le fait même leur bonne conduite et leur implication remarquable dans la communauté.

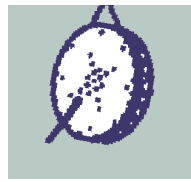


Les policiers honorés. Première rangée, de gauche à droite : Samuel House, Floyd McBride, Reggie Bobbish, Lyman Larocque, Harvey Martin, John K. Diabo, Pat Philips, Réal Tettault. Deuxième rangée : Francis McDougall, Hervé Dumont, Warren White, Réjean Fontaine, Pierre Duchesneau, Gordon McGregor, Bill Moffat. Troisième rangée : Charles Bellefleur, Georges McMartin, Marc Ross, Réginald Rock, le directeur général adjoint, Claude McManus. Absents sur la photo : Warren Lahache, Alain Picard, David Kakabat et Jim Hester.

DROIT DE VOTE HORS RÉSERVE

Dans un jugement rendu le 20 mai 1999, la Cour suprême du Canada a stipulé qu'il est discriminatoire de ne pas accorder aux Autochtones vivant hors réserve le droit de vote aux élections de leur conseil de bande.

C'est en vertu d'un article de la Loi sur les Indiens que jusqu'ici on exigeait des membres d'une bande qu'ils résident dans leur réserve pour avoir le droit de vote. La Cour suprême donne au gouvernement fédéral et aux bandes autochtones du Canada un délai de 18 mois pour en venir à un accord afin d'amender la Loi sur les Indiens.



CHAIRE DE RECHERCHE NORDIQUE

L'Université Laval aura bientôt une chaire en recherche sociale nordique. Celle-ci portera le nom du géographe et linguiste renommé, Louis-Edmond Hamelin.

Entre autres, la Chaire permettra des recherches permanentes dans le domaine des relations entre le développement économique et les transformations sociales des populations nordiques. Elle suscitera aussi des travaux concernant la banque de données Métrinord qui rassemblera des statistiques dispersées dans divers organismes.

La création de la Chaire Louis-Edmond-Hamelin a reçu un appui financier de 630 000 \$ de six partenaires. Il s'agit du Secrétariat aux affaires autochtones, du ministère des Régions, du ministère des Ressources naturelles du Québec, d'Hydro-Québec, du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et de la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec.

NOUVELLES MESURES D'EMBAUCHE

Le gouvernement du Québec propose une série de mesures législatives et administratives afin d'accroître la présence des Québécois de toutes origines, anglophones et Autochtones, dans la fonction publique québécoise.

Ces mesures permettront d'atteindre dès cette année un objectif de 25 % pour les nouvelles embauches provenant de ces communautés, une proportion comparable à leur poids démographique dans la société québécoise. Cet objectif s'étendra à tous les nouveaux employés, réguliers, occasionnels ou stagiaires de même qu'aux emplois d'été.

Pour plus de renseignements sur ces mesures ou sur les emplois disponibles, communiquez avec le Secrétariat du conseil du trésor, Fichier central du personnel occasionnel, tél. : (418) 528-7157 ou 1-800-772-3657 ou consultez leur site Web au www.tre-sor.gouv.qc.ca.

UN GÈNE CAUSE DE DIABÈTE

Une étude commencée il y a huit ans auprès de la communauté autochtone de Sandy Lake, en Ontario, tend à démontrer qu'une mutation génétique serait la cause du haut taux de diabète au sein de cette population. Sur 2 000 habitants, 500 ont cette maladie.

Une entente entre le conseil de bande et deux instituts de recherche, soit le Samuel Lunenfeld Institute de l'hôpital Sinai de Toronto et le Robarts Research Institute de l'Université Western de London, vise à repérer les raisons pour lesquelles le diabète est quasi devenu une épidémie dans la communauté.

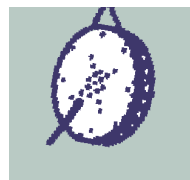
En vertu de cette entente, toutes les découvertes ou profits résultant des recherches seront partagés entre les instituts et la communauté.

Les chercheurs croient que les populations autochtones posséderaient ce qu'on pourrait appeler un type génétique qui, autrefois, faisait en sorte que leur système pouvait emmagasiner des substances nutritives qui leur permettaient de survivre en période de famine. Bien adapté au mode de vie traditionnel lorsqu'ils parcouraient de longues distances pour chasser et pêcher, ce gène les rendrait aujourd'hui très vulnérables au diabète.

17



Évelyne Malec de Natashquan et Huguette Bouchard, directrice du Centre d'études amérindiennes de l'Université du Québec à Chicoutimi. Évelyne Malec a remporté la bourse d'excellence commémorative Jean-Paul Simard. Elle détient un certificat en études autochtones de l'Université Laval et un certificat en enseignement en milieu amérindien de l'UQAC. Elle effectue présentement un baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire de l'UQAC.



LE TEMPS DES ALLIANCES

Le tourisme autochtone est au début de son développement. Mais il se structure. Ici et là, on tente de consolider ses réseaux d'échange, d'établir des partenariats, et ce, autant entre Autochtones qu'entre Autochtones et autres Québécois. L'union fait la force, croit-on de plus en plus dans l'industrie touristique au Québec. La plus récente initiative en ce sens est la création, le 1^{er} avril dernier, de la Société touristique des Autochtones du Québec (STAQ), un organisme qui succède à la Société touristique Innu et qui pourra regrouper des intervenants touristiques de toutes les nations amérindiennes et des Inuits.

La STAQ est née de la conférence sur le tourisme autochtone tenue à Québec au printemps 1998. Les Autochtones du Québec avaient alors convenu qu'un regroupement des forces était nécessaire. La mise en commun des services et des expertises, les besoins de formation des entrepreneurs et de leur personnel, la standardisation de normes de qualité et de sécurité et le développement d'une offre diversifiée et complémentaire l'exigeaient. Le boulot ne manquera donc pas pour la nouvelle entité.

La directrice générale de la STAQ, Guylaine Gill, voit de nombreux avantages à ce regroupement qui a déjà reçu l'appui officiel de l'Assemblée des premières nations du Québec et du Labrador et de Tourisme Québec. La STAQ sera une voix majeure du tourisme autochtone auprès de l'industrie touristique en général et des gouvernements et elle pourra aider à construire une image de marque pour toute l'industrie touristique autochtone. Pour le moment, on en est à la phase de recrutement de nouveaux membres et à la préparation de la première assemblée générale qui doit avoir lieu au début de juin. Le prochain conseil d'administration sera sans doute représentatif de cette nouvelle orientation.

« Ensuite, il faudra se donner les moyens pour que les entreprises touristiques autochtones aient la capacité d'accueillir une clientèle internationale, avec toute la qualité et la sécurité nécessaires, et courtiser les marchés québécois et canadien », conclut Mme Gill.

Pour information :

Société touristique des Autochtones du Québec, 50, boul. Maurice-Bastien, bureau 120, Wendake (Québec) G0A 4V0, tél. : (418) 843-5030, téléc. : (418) 843-7164, courriel : stinnu@oricom.ca

Extrait de l'article **Le tourisme autochtone au Québec ou l'industrie qui bâtit des ponts** publié dans le bulletin **Tourisme Québec...vous informe!** du printemps 1999.

GARDIENS DE NOS TERRES



Illustration créée pour le colloque sur l'approche intégrée de développement des ressources naturelles, à Winneway.

La communauté algonquine de Winneway a tenu, les 19 et 20 mai dernier, deux jours d'échanges sur une approche intégrée de développement des ressources naturelles.

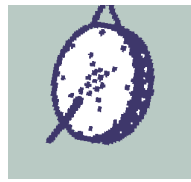
La Conférence **Gardiens de nos terres** visait, entre autres, à partager les connaissances et l'expérience des intervenants pour le développement d'une stratégie de gestion intégrée des ressources.

Les discussions ont porté principalement sur les sources de connaissances et les priorités en matière de planification structurelle et de prise de décision pour un plan de gestion des ressources intégré et durable. Un groupe de travail a été mis sur pied pour orienter les suites à donner à cette conférence.

Plusieurs personnalités ont participé à cette conférence, dont Ghislain Picard, chef régional de l'Assemblée des premières nations du Québec et du Labrador, et Ovide Mercredi, avocat et professeur d'université. Par ailleurs, le Secrétariat aux affaires autochtones a versé une aide financière pour la tenue du colloque.

AVEZ-VOUS GAGNÉ?

Voici les trois gagnants du jeu À la rencontre des jeunes dans l'édition précédente : Sarah-Catherine Boulanger, 6 ans, de Jonquière, Frank Flamand-Moar, 8 ans, de Manawan et Maïka Thomas, 12 ans, de Longue-Pointe de Mingan. La



UNE EXPÉRIENCE INOUBLIABLE

Doreen Picard, une jeune Montagnaise de Betsiamites, a participé à un programme d'échange organisé par l'organisme Jeunesse Canada Monde. À partir d'août 1998 jusqu'en mars 1999, Doreen a séjourné en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, puis en Égypte.

Les principaux objectifs du programme sont le travail en partenariat, l'apprentissage par l'expérience, le respect des différences et l'engagement communautaire. Le groupe de 20 jeunes Canadiens et Égyptiens étaient jumelés pendant sept mois. Doreen a demeuré trois mois et demi dans une famille de Summerside, à l'I.-P.-É. où elle a appris une troisième langue, l'anglais. Elle a travaillé dans une bibliothèque municipale et fait également des travaux communautaires comme le nettoyage de la plage.

En décembre, le groupe est parti pour l'Égypte. L'adaptation a été plus difficile pour Doreen car elle s'ennuyait de sa famille après une absence de quatre mois. Dans la communauté de Tanta, elle dépendait un peu plus de son homologue égyptienne



La jeune Montagnaise de 20 ans, Doreen Picard, en Égypte.

car les gens ne parlaient que l'arabe. Leur travail consistait à préparer des repas dans un hôpital, peindre artistiquement des murs dans un orphelinat et même nettoyer des trottoirs.

Doreen affirme que pour réussir une bonne relation interculturelle, il faut manifester du respect, de la patience, de la tolérance et une certaine sensibilité envers les autres car les valeurs, les croyances, l'éducation et la langue sont différentes.

À son retour au Québec, Doreen a partagé son expérience avec les élèves de l'école secondaire de Betsiamites. Elle envisage d'étudier en tourisme au Collège April-Fortier cet automne.

PUVIRNITUQ S'OUVRE AU TOURISME

19

Le 6 mars dernier, les Puvirnitumiut inauguraient dans l'alégresse leur tout nouvel hôtel, l'Hôtel de la coopérative de Puvirnituk. Un Dash 8 d'Air Inuit, nolisé pour l'occasion, avait amené une trentaine de visiteurs du Sud - journalistes, photographes, grossistes en voyages, représentants gouvernementaux - et la population entière était au rendez-vous pour la cérémonie de coupure du ruban et la visite des lieux.

L'Hôtel de la coopérative de Puvirnituk est situé en plein coeur du village, surplombant la rivière Povungnituk, qui est un véritable fleuve! La façade entièrement vitrée offre une vue remarquable sur l'embouchure de la rivière et sur l'immensité du paysage arctique.

Puvirnituk est une communauté inuite située sur le littoral de la baie d'Hudson, à 1445 km au nord de Montréal. Ses habitants s'intéressent grandement au tourisme et comptent bien profiter de cette accueillante infrastructure d'hébergement pour le développer de plus en plus. Des forfaits sur mesure peuvent être réalisés et plusieurs activités offertes : art et culture inuits, excursions en canot motorisé l'été, en motoneige l'hiver, forfait photo, observation de la faune et de la flore, etc.

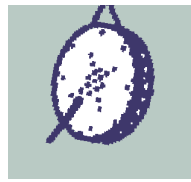


TO, Louise Séguin

L'Hôtel de la coopérative de Puvirnituk offre 25 chambres et un mini-centre de congrès.

L'établissement hôtelier de 25 confortables chambres dispose d'une salle de conférences et de salles de réunions, faisant office de mini-centre de congrès pouvant accommoder des groupes de 60 personnes.

Pour plus de renseignements : Aventures Inuit, Fédération des coopératives du Nouveau-Québec, 1-800-363-7610.



COLLOQUE TSHISHENNUAT

En mai dernier, l'Institut culturel et éducatif montagnais (ICEM) a tenu, à Uashat, le colloque Tshishennuat portant sur la place et le rôle des aînés dans la société montagnaise contemporaine.

Plus de 150 personnes ont participé à ce colloque qui rassemblait des délégations de toutes les communautés montagnaises, quelques représentants inuits et des non-Autochtones de la Côte-Nord et d'ailleurs. Cette rencontre à caractère interculturel et international a permis aux aînés d'échanger avec des représentants d'autres cultures, mais aussi de briser leur isolement en leur permettant d'exprimer publiquement la perception qu'ils ont de leur situation quotidienne.



Une déclaration des aînés montagnais sera présentée à une réunion mondiale de l'Année internationale des personnes âgées, en septembre à Montréal.

Une déclaration a en outre été présentée lors de la journée de clôture qui réitère le rôle de leaders et de guides des aînés ainsi que le rôle indispensable qu'ils jouent et devraient continuer de jouer auprès des jeunes pour assurer la transmission des valeurs identitaires à l'ensemble des Montagnais.

Le colloque a été organisé par l'ICEM en collaboration avec le Musée Shaputuan d'Uashat, le Mouvement international pour une nouvelle muséologie (MINOM), le Comité de l'Année internationale des personnes âgées de Mani-Utenam et la Fédération québécoise de l'âge d'or. Le ministère de la Culture et des Communications et le Secrétariat aux affaires autochtones sont parmi les organismes qui ont soutenu financièrement cet événement.



ABONNEZ-VOUS

Le magazine RENCONTRE est distribué gratuitement, trois fois par année, par le Secrétariat aux affaires autochtones. Vous pouvez vous abonner en remplissant et en nous retournant cette fiche dans une enveloppe affranchie à RENCONTRE, Secrétariat aux affaires autochtones, 1050, rue des Parlementaires, 4^e étage, Québec (Québec) G1R 5Y6. Vous n'avez pas à renouveler votre abonnement à chaque numéro de Rencontre.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ App. _____

Ville _____ Prov. _____ Pays _____ Code postal _____

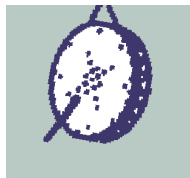
ABONNEMENT en français en anglais

CHANGEMENT D'ADRESSE ou ANNULATION

Vous recevrez alors RENCONTRE en février, juin et octobre sans autre avis écrit.

Indiquez votre numéro d'abonné inscrit sur l'étiquette au dos de la revue _____

Rencontre, Juin 1999



SAVIEZ-VOUS QUE ?

- Le Musée de la civilisation de Québec a acquis ce printemps une ceinture tissée d'origine mohawk datant du début du 19^e siècle. Le Musée possède une collection d'objets ethnologiques amérindiens d'envergure internationale. Cette ceinture sera intégrée à l'exposition permanente **Nous, les premières nations**. Le Secrétariat aux affaires autochtones a versé 5 000 \$ pour l'acquisition de cette pièce de collection d'une valeur de 21 000 \$.
- Le Musée d'art inuit Brousseau a ouvert ses portes le 1^{er} mai dernier sur la rue Saint-Louis, à Québec. Ce musée privé, du nom de son fondateur, rassemble 450 œuvres dans une collection permanente retraçant l'évolution de la sculpture inuite de la préhistoire à aujourd'hui. Pour renseignements : (418) 694-1828.
- Le Musée McCord présente l'exposition **À la croisée des chemins : le perlage dans la vie des Iroquois** qui retrace l'histoire du perlage iroquois de la période précédant le contact avec les Européens jusqu'à nos jours. Plus de 300 objets perlés sont exposés, incluant des vêtements, des mocassins, des cadres pour photos, etc. Le Musée McCord d'histoire canadienne est situé à Montréal, tél. : (514) 398-7100.
- Un nouveau spectacle des productions Ondinnok intitulé **Iwouskéa et Tawiskaron** a été présenté au festival de théâtre des Amériques et lors du festival Présence autochtone en juin. La nouvelle création d'Yves Sioui-Durand est inspirée de la création du monde selon les Hurons-Iroquois.



MCC

Ceinture tissée aux doigts d'origine mohawk et acquise par le Musée de la civilisation.

- À compter de septembre 1999, le Réseau de télévision des peuples autochtones sera offert avec le service de base des câblodistributeurs dans tout le Canada. Ce sera le premier réseau de télévision autochtone public et national consacré aux expériences et aux récits des Autochtones du Canada. La nouvelle chaîne diffusera à partir de Winnipeg mais ses bureaux seront à Ottawa.
- Le chirurgien mohawk Ed Cree de Kanesatake et l'écrivaine Mitiarjuk Attasie Nappaaluk de Kangiqsujuaq ont été honorés ce printemps lors de la 6^e remise annuelle des prix d'excellence pour les Autochtones, à Régina.
- Une fête soulignera le 25^e anniversaire du centre d'amitié autochtone de Val-d'Or à la fin d'août. Pour vous informer, composez le (819) 825-6857.

21

SERVICES À L'ENFANCE ALGONQUINE

Les communautés algonquines de Kitcisakik et de Lac-Simon ont développé des services de garde sur leur territoire. Pour ce faire, elles ont fait appel au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue pour dispenser le programme de formation en éducation spécialisée en services à l'enfance autochtone.

Ainsi, 11 Algonquines, une Montagnaise et un Algonquin ont bénéficié d'une formation qui tient compte des réalités des étudiants adultes autochtones. Ces personnes ont reçu, le 21 mai 1999, une attestation d'études collégiales qui font d'eux des ressources qualifiées pour soutenir et développer les services à l'enfance dans ces deux communautés.



Les éducatrices de Kitcisakik et Lac-Simon. Première rangée de gauche à droite : Céline Pénosway, Esther Papatie, Lise St-Jean, Nicole Wabanonik. Deuxième rangée : Mary Moushoom, Francine Pénosway, Marie-Hélène Papatie, Bertha Brazeau, Farrah-Lee Cheezo, Hadeline Michel, Carmen Charlish, Doria Anichinapéo. Absents sur la photo : Fridaline et Peter Papatie.

Rencontre, Juin 1999

À LA RENCONTRE DES *jeunes*

Éva et Thomas ont dessiné des animaux loufoques constitués chacun de deux animaux réels. Peux-tu les nommer?



Exemple : Papillon et éléphant

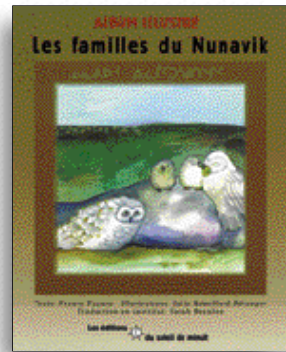
Fais parvenir tes réponses à la revue RENCONTRE, Secrétariat aux affaires autochtones, 1050, rue des Parlementaires, Québec (Québec) G1R 5Y6, avant le 27 août 1999. N'oublie pas d'inscrire ton nom, ton adresse et ton âge. Trois prix seront décernés parmi celles et ceux qui auront donné les bonnes réponses.

Page préparée par Marisol Sarrasin



LES FAMILLES DU NUNAVIK

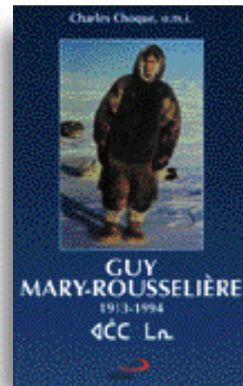
Paquin, France et Julie Rémillard-Bélangier, LES FAMILLES DU NUNAVIK, Saint-Damien, Les éditions du soleil de minuit, 1999, 24 p., ISBN 2-9805802-3-6, 7,95 \$. Disponible en librairie en français-inuktitut.



Cet album illustré a pour but de faire connaître les mœurs de reproduction de certains mammifères et oiseaux du Nunavik. Il s'adresse aux enfants de trois ans et plus et est rédigé en français et en inuktitut.

GUY MARY-ROUSSELIÈRE 1913-1994

Choque, Charles, o.m.i., GUY MARY-ROUSSELIÈRE 1913-1994, Montréal, Médiaspaul, 1998, 344 p., ISBN 0-9692163-4-3, 24,95 \$. Disponible en français et en anglais à la Corporation épiscopale du diocèse de Churchill-Baie d'Hudson, tél. : (613) 237-0580.



Le père Guy Mary-Rousselière a été missionnaire oblat chez les Inuits de la Baie-d'Hudson. La présente biographie nous fait connaître la vie de cet homme aux multiples talents : scientifique, archéologue, cinéaste, peintre et auteur. L'histoire centrée à Pont Inlet au Nunavut nous fait découvrir la vie des Inuits des années 1940 à 1994.

LE PROBLÈME MOHAWK AU QUÉBEC

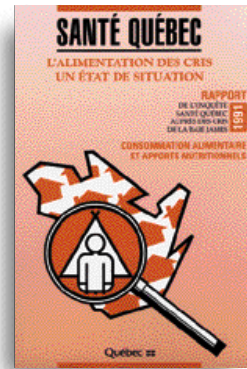
Levac, Chénier, LE PROBLÈME MOHAWK AU QUÉBEC, Laval, Les Éditions Chénier Levac, 1998, 162 p., ISBN 2-9805593-0-X, 15 \$. Disponible en librairie en français seulement.



L'auteur, avocat en relations de travail, analyse le problème mohawk et tente de le résoudre dans une perspective à la fois québécoise, canadienne et mohawk. Il examine les forces et les faiblesses de chaque communauté mohawk pour en arriver, selon lui, à une solution crédible, politiquement faisable et correcte.

L'ALIMENTATION DES CRIS

Santé Québec, Daveluy, C., Bertrand L. (sous la direction de). L'ALIMENTATION DES CRIS, UN ÉTAT DE SITUATION: Rapport de l'enquête Santé Québec auprès des Cris de la Baie-James 1991 : Consommation alimentaire et apports nutritionnels, Montréal, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement du Québec, 1998, 134 p., ISBN 2-551-19090-8, 20 \$. Disponible en français et en anglais à Santé Québec, tél. : (514) 873-4749, téléc. : (514) 864-9919.



Ce rapport présente les résultats de la composante nutritionnelle de l'Enquête Santé Québec auprès des Cris de la Baie-James, réalisée en 1991 dans les neuf communautés. Son but est de compléter le portrait de l'état de santé des Cris par la description de leur alimentation et de la valeur nutritive des aliments consommés, et par l'identification des lacunes.

WINDIGO

Assiniwi, Bernard, WINDIGO ET LA NAISSANCE DU MONDE, Hull, Éditions Vents d'Ouest, 1998, 153 p., ISBN 2-921603-80-2, 18,95 \$. Disponible en librairie en français seulement.



Dans cet intéressant document ethnologique, Bernard Assiniwi nous livre des légendes recueillies auprès d'ainés amérindiens du Canada. Ces légendes décrivent des mythes relatifs à la création du monde qui ont survécu au passage du temps, grâce à la tradition orale des nations autochtones.

LES VALEURS ET LES CROYANCES AMÉRINDIENNES OKIA TE CONTE

Wendake, Les éditions La Griffe de l'Aigle, 1998, LES VALEURS ET LES CROYANCES AMÉRINDIENNES de Gilles Gros-Louis, 71 p., ISBN 2-9805111-5-3, 9,90 \$ et OKIA TE CONTE, volume 1, de Yolande Okia Picard, 46 p., ISBN 2-9805111-3-7, 9,35 \$.



L'ouvrage de Gilles Gros-Louis est une incursion dans le monde des ancêtres amérindiens. Il décrit des croyances, des objets utiles lors de cérémonies, le rôle des animaux, etc. Pour sa part, Yolande Okia Picard s'adresse aux lecteurs de 9 ans et plus et leur propose des légendes et récits amérindiens.

Port de retour garanti
Secrétariat aux affaires autochtones
4^e étage
Édifice André-Laurendeau
1050, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1R 5Y6



SAA, Marie-Josée Gagné

Une jeune Montagnaise en vacances.



Gouvernement du Québec
Ministère du Conseil exécutif
Secrétariat aux affaires autochtones